Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Coteaux- Coteaux,

HCR. Code institution 741502. Coordonnées GPS 18.19662; 74.0309

Responsable du centre de santé: Administrateur Adolph Jocelyn

Mail: Tél. 37 87 56 72 / 36 10 57 87

Date: 27 Février 2018

Responsable de la sélection environnementale et sociale : Anael Hyppolite

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).

Le HCR de Coteau, principale institution de santé de la ville, a subi des dommages lors du passage du cyclone Matthew. Dans le cadre du projet PASMISSI, une réhabilitation a été entreprise pour rendre fonctionnel le HCR de Coteau. Après le séisme du 14 août, une évaluation du site a révélé d'importants dégâts, rendant impérative la reconstruction du HCR. Cette reconstruction est essentielle pour garantir une offre de services de qualité à la communauté, en mettant l'accent sur les aspects sociaux et environnementaux. Pour la construction de l'hôpital, la communauté a offert le terrain.

Partie B: Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Ressources du secteur			
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?	Х		
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?	Х		
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique			
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		Х	
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles			
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		х	
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	х		Cyclone, séisme
1 1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		х	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres			
1 3	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		х	
1 4	Si oui, combien ?	-	-	

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?		Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL¹, faune)		Х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	
1 8	Si oui, combien ?	-	-	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		х	
	Pollution et nuisances			
2 0	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		Х	
2 1	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		Х	
2 2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?		Х	Sinon, le déblai des fouilles qui sera réutilisé sur le site.
2 3	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		х	
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?	-	-	
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?	-	-	
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?		Х	
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	
	Mode de vie			
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	

¹Produit Forestier Non Ligneux

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?	ui	X	
	Santé sécurité			
3	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	х		Travaux de construction ; fouilles, échafaudages, ferraillages, etc. Des mesures seront prises (EPI, Sensibilisation, Assurance, etc.) pour réduire les risques d'accidents
3	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?		Х	
3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	х		C'est un projet qui met en valeur l'aspect genre. Les femmes sont impliquées dans tout le processus. Lors de l'exécution leur emploi serait fortement recommandé.
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?	х		La population est bien informée des travaux à effectuer.
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		х	

La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?	OuiX Non
Si "Oui", décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. Cons	
(messages à la radio et à la télévision) panneau d'affichage, etc	

Partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

Impact, risque/effet négatifs	Mesures d'atténuation
10 - Inondation, séisme, cyclone	Drainage, construction parasismique et paracyclonique,
22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.

31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les
	ouvriers, et les ouvriers seront sensibilisés et responsabilisés par atténuer les risques.
34- Préoccupations implication des femmes	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame, etc.
36- Participation de la population	La communauté a proposé le terrain au MSPP et sensibilisée sur le niveau de participation à apporter.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme

ost-séisme Date : 27 Février 2018

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud - Roche à Bateau. -,

Roche à bateau, CSL. Code institution 741501 .Coordonnées GPS 18.1786; -73.9966

Responsable du centre de santé : Marjorie Philomé Directrice

Mail: marjoriephilome@gmail.com Tél. 39 46 65 51

Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant

.....

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Le Centre de Santé mixte de Roche à Bateau a subi de nombreux dégâts lors du passage du cyclone Matthew. Alors que les travaux de réparation étaient en cours, les ravages du tremblement de terre sont venus s'ajouter à ceux du cyclone Matthew. Parallèlement, le centre de santé public était en cours de construction bien avant le passage de Matthew pour compenser la capacité limitée du centre de santé mixte. La Direction départementale a recommandé la finition des travaux du centre de santé, dont les travaux avaient débuté depuis 2015. Après une mise à jour d'une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de complétude afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental.

Partie B: Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Ressources du secteur	u u		
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?		х	Sinon que de l'eau.
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?		х	
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique			
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		Х	Sinon, un ravin dans le contre bas du terrain
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles			
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		х	
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	х		Inondation, cyclones et séisme
1 1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		x	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres			
1 3	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		x	

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
		ui	n	
1 4	Si oui, combien ?	-	-	
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?		Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL², faune)		Х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation)
1 8	Si oui, combien ?	-	-	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		x	
	Pollution et nuisances			
2 0	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		Х	
2	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		Х	
2 2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	х		Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge)
2 3	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		x	
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?	-	-	
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?	-	-	
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		Х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?		Х	
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	
	Mode de vie			

²Produit Forestier Non Ligneux

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
		ui	n	
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		Х	
	Santé sécurité			
3 1	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	х		Travaux de rénovation et réhabilitation
3 2	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?		Х	
3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	х		C'est un projet qui met en valeur l'aspect genre. Les femmes sont impliquées dans tout le processus.
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?	х		La population est bien informée des travaux à effectuer.
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		x	

La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet? OuiX Non
Si "Oui", décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d'affichage des tableaux

Partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

Impact, risque/effet négatifs	Mesures d'atténuation
10 - Inondation, séisme, cyclone	Drainage, construction parasismique et paracyclonique,

22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.
31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les ouvriers
34- Préoccupations implication des femmes	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame
36- Soutien de la communauté	Puisque c'est un site qui a démarré et arrêté en 2015. Il y a de grandes attentes pour compléter les travaux.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme Date : 28 Février 2018

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Melon – Maniche-

Melon, Dispensaire. Code institution 715303. Coordonnées GPS 18.35333; -73.77304

Responsable du centre de santé : Miss Luciana JUSTE

Mail: Tél.: (509) 3868-8173

Responsable de la sélection environnementale et sociale :

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Le Centre de Santé de Melon a subi des dégâts lors du passage du cyclone Matthew. Grâce au projet PASMISSI, le site a été réhabilité. Cependant, le séisme du 14 août a engendré quelques dégâts mineurs, notamment sur la clôture. Ces dommages nécessitent des travaux de réhabilitation pour assurer un meilleur service à la communauté, en intégrant les aspects sociaux et environnementaux.

Partie B: Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Ressources du secteur			
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?		х	
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?		Х	
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		Х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique	•		
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		Х	
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles	-		
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		х	Zone marécageuse
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	х		Inondation, cyclones et séisme
1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		х	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres			
1	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		х	

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
1 4	Si oui, combien ?		х	
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?		Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL³, faune)		х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation)
1 8	Si oui, combien ?		х	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		x	
	Pollution et nuisances	-		
2	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		х	
2 2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	V		Le nettoyage et le déblayage de la cour
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		х	
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?		х	
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?		х	
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		Х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?		Х	
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	
	Mode de vie			

³Produit Forestier Non Ligneux

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
		ui	n	
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		Х	
	Santé sécurité			
3 1	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?		х	
3 2	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?		Х	
3 3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	٧		Construction d'un bloc sanitaire moderne avec cabine séparée (H/F)
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?		х	Il y a confusion, déjà deux (2) institutions qui travaillent sur le site, travaux en cours par intermittence.
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		х	

La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet? Oui_X_ Non	
Si "Oui", décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. Consultation communautaire. La grande population	n sera informée par voie de
presse et panneaux d'affichage	

Partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

Impact, risque/effet négatifs	Mesures d'atténuation
10 - Inondation, séisme, cyclone	Drainage, construction parasismique et para cyclonique,
22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.

31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les ouvriers
34- Préoccupations implication des femmes	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme Date : 1^{er} Mars 2018

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Ferme Leblanc

-Torbeck- Ferme leblanc, Dispensaire. Code institution 712306. Coordonnées GPS 18.2881; -73.88374

Responsable du centre de santé :

Mail	:	-	Tél.	
IVIGII	•			

Responsable de la sélection environnementale et sociale :

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Le Centre de Santé Ferme Leblanc a subi des dommages lors du passage du cyclone Matthew. Grâce au projet PASMISSI, le site a été réhabilité.

Cependant, le séisme du 14 août a entraîné des dégâts importants. Les interventions prévues viseront la reconstruction du centre de santé ainsi que la reprise de la clôture. Ces travaux seront réalisés pour assurer un meilleur service à la communauté en intégrant les aspects sociaux et environnementaux.

Partie B: Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Ressources du secteur			
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?		х	
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?		Х	
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique			
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		Х	
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles	•		
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		х	
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	х		Cyclones et séisme
1 1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		х	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres			
1	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		х	

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
1 4	Si oui, combien ?			
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?		Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL ⁴ , faune)		Х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	
1 8	Si oui, combien ?		х	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		x	
	Pollution et nuisances			
2	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		Х	
2	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		Х	
2 2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?		х	Sinon que des déblais qui seront réutilisés sur le site.
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		х	
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?		х	
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?		х	Planification à faire.
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		Х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?		х	
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	
	Mode de vie			

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
		ui	n	
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		Х	
	Santé sécurité			
3 1	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	Х		Au cours des travaux, oui. La sensibilisation sera faite, les EPI seront disponibles, et une assurance sera contractée pour les risques d'accident.
3 2	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?		Х	
3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	V		La protection et la sécurité du site (Clôture, Correction du bâtiment, ajout de bloc sanitaire). Amélioration des infrastructures sanitaires, etc.
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?	V		Les travaux faciliteraient un service de qualité particulièrement aux femmes, mais aussi une considération importante pour la communauté.
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		х	

La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?	OuiX Non
·	sultation communautaire. La population sera informée par voie de presse
(messages à la radio et à la télévision) panneau d'affichage des tableaux	

Partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

Impact, risque/effet négatifs	Mesures d'atténuation
10 - Inondation, séisme, cyclone	Drainage, construction parasismique et para-cyclonique,
22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.

31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les
	ouvriers.
34- Préoccupations implication des femmes	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.
	Construction de toilettes dame.
36- Participation de la communauté	La communauté a été consultée et informée des travaux à réaliser. Ils sont dans l'attente des travaux.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Ville de St Louis

St Louis du Sud, Dispensaire. Code institution 712306. Coordonnées GPS 18.2881; -73.88374

Responsable du centre de santé : Délince Magloire, ADM

Mail: magloirelouisdelince@yahoo.fr Tél.: (509) 3678-4465

Responsable de la sélection environnementale et sociale :

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Suite à une évaluation mise à jour, ce site a été retenu pour des travaux de réhabilitation visant à rendre le centre de santé plus fonctionnel et à garantir un meilleur service à la communauté, en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux.

Date: 27 Février 2018

Partie B: Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Ressources du secteur			
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?		х	
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?		Х	
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		Х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique			
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		х	
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles			
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		х	
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	V		Cyclones et séisme
1 1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		х	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres			
1 3	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		х	
1 4	Si oui, combien ?			

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?	ui	Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL ⁵ , faune)		Х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation)
1 8	Si oui, combien ?		х	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		х	
	Pollution et nuisances			
2	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		х	
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?		x	
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?		х	Certaines structures de gestion des déchets, incinérateur devront être construits.
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?		х	
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	
	Mode de vie			
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	

⁵Produit Forestier Non Ligneux

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
		ui	n	
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		Х	
	Santé sécurité			
3 1	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?		x	
3 2	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?		х	
3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	v		Faciliter la circulation des femmes enceintes, l'utilisation des toilettes appropriées.
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?	v		La population est bien informée des travaux à effectuer et le staff du centre de soin exprime leur soutien à une telle initiative.
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		х	

La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?	OuiX Non
Si "Oui", décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. Cons	• •
panneau d'affichage des tableaux	
*** *** *** *** *** *** *** *** *** *** *** *** *** ***	

Partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

Impact, risque/effet négatifs	Mesures d'atténuation
10 - Inondation, séisme, cyclone Drainage, construction parasismique et paracyclonique,	
22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.
31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les ouvriers

34-	Préoccupations	implication	des	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame	٦
fem	mes				

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Maniche – Dory-

Dory, Dispensaire. Code institution 715202. Coordonnées GPS 18.35593; -73.72292.

Responsable du centre de santé : Miss Madeleine Chéry

Mail: Tél.: (509) 4719-6305

Responsable de la sélection environnementale et sociale :

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Après mise à jour d'une évaluation, ce site a été sélectionné pour entreprendre des travaux d'agrandissement, notamment l'ajout d'une résidence, dans le but d'assurer un meilleur service à la communauté, tout en intégrant les aspects sociaux et environnementaux.

Date: 28 Février 2018

Partie B: Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Ressources du secteur			
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?		х	
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?		Х	
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique			
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		Х	
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles			
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		х	
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	V		Cyclones et séisme
1 1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		х	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres			
1	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		х	
1 4	Si oui, combien ?			

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?		Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL ⁶ , faune)		Х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	
1 8	Si oui, combien ?		х	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		х	
	Pollution et nuisances	-		
2	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		Х	
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		х	
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?	v		Le centre dispose d'un incinérateur et une fosse à déchets assez ancien et non fonctionnel
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?		х	Matthew ont détruit ou affecté les faibles structures existantes.
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		Х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?	v		Il n'existe aucun point d'eau potable dans la communauté, sinon à quelques kms, une rivière utilisée et l'eau est transportée à moto ou à dos d'âne, rarement en voiture. Le SAEP ne fonctionne plus depuis Matthew, un forage vieux de plus de 30 ans est tombé en panne depuis environ une année.
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	

⁶Produit Forestier Non Ligneux

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
	Mode de vie			
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		Х	
	Santé sécurité			
3 1	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?		х	
3 2	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?		Х	
3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	v		Spécialement sur les infrastructures sanitaires, de soins médicaux. La protection du site est indispensable, ainsi que la clôture de protection.
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?	٧		L'accueil, la volonté de savoir ce qui va être fait pour le centre, tout ceci constitue une bonne nouvelle pour cette communauté vivant dans une zone enclavée et isolée, affectée fortement par le passage de Matthew dont rien n'a été fait en termes d'infrastructures tant pour le centre que pour la communauté.
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		х	
	La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet? Ou cet effet. Consultation communautaire. La population sera informée par voix de la partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les répoimpacts, risques et effets négatifs.	de pr	esse p	anneau d'affichage.

Impact risqualaffet nagatife	Maguras d'atténuation
Impact, risque/effet negatifs	Mesures d'attenuation

10 - Inondation, séisme, cyclone	Drainage, construction parasismique et paracyclonique,
22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.
31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les ouvriers
34- Préoccupations implication des femmes	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame
Le point 27	Une proposition pour forer un puits avec pompage au fil solaire pour alimenter le centre et mettre un point d'eau en dehors du centre pour desservir la communauté d'une eau de qualité.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

NB: Vu l'abandon du centre en termes d'infrastructures, il y a des actions importantes à considérer:

- La clôture complète pour la protection du site et des équipements
- La construction d'un bloc sanitaire moderne d'au moins deux (2) cabines pour les patients et leurs visiteurs
- La construction d'une extension de 60m² pour loger le staff du centre qui occupe une partie de la structure principale qui devrait être utilisée pour d'autres services médicaux
- Le forage d'un puits avec pompage solaire avec un réservoir/château d'eau de 1 000 gls environ pour alimenter le centre ainsi que le système d'alimentation 34552856
- Construction d'une fontaine simple de deux (2) robinets en dehors du centre pour éviter que les besoins en eau de la communauté arrivent à l'intérieur du centre (fonctionnelle à des heures fixes).

Projet PROSYS

Nom du Sous-projet/micro-projet : PROSYS Post-séisme Date : 27 Février 2018

Localisation de l'activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Bourdet – DSS-

DSS- Coordonnées GPS 18.22027; -73.76555

Responsable du centre de	santé	:
--------------------------	-------	---

Mail: Tél.:

Responsable de la sélection environnementale et sociale :

Partie A: Brève description de l'activité/sous-projet/micro-projet (justification de l'activité; choix du site; indication du coût; description de tout changement de modalité d'accès ou de route existante; description d'acquisition de terrain; durée des travaux; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 août 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d'apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s'est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu'elle finance et dont les fonds sont gérés par l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

La Direction Départementale Sanitaire du Sud (DSS) qui coordonne toutes les interventions en termes de soins médicaux, depuis au moins dix (10) ans fonctionne dans une structure provisoire et dans un environnement inadéquat. Le Sud et particulièrement Bourdet sont très exposés à toutes sortes d'intempéries : Cyclones, inondations, etc. D'autant plus, le passage de l'ouragan Matthew a laissé quelques traces sur la structure existant ; toitures

coulées (beaucoup de matériels et équipements inutilisables), sanitaires non fonctionnels, tout ceci joint à une circulation assez difficile sur le site en période pluvieuse, la sécurité du site, sans oublier l'absence de point d'eau pour alimenter le système. Voilà pourquoi une considération a été faite sur l'environnement physique et social du site.

Après mise à jour d'une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de construction afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental.

Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux

	Préoccupations environnementales et sociales	0	No	Observation
		ui	n	
	Ressources du secteur			
1	Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)?		х	
2	Nécessitera-t-il un défrichement important ?		х	
3	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente?		Х	
4	Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ?		х	
	Diversité biologique			
5	Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?		Х	
6	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ?		Х	
	Zones protégées			
7	La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.)		Х	
8	Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ?		Х	
	Géologie, sols, catastrophes naturelles	•		

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
9	Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		x	
1 0	La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones,)	v		Inondation et cyclones
1 1	Le micro-projet dépend-t-il d'un approvisionnement en eau à partir d'un barrage, d'une digue ou de toute autre structure de dérivation de l'eau ?		х	
	Paysage / esthétique			
1 2	Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ?		х	
	Réinstallation involontaire, perte d'actifs, d'accès et autres	_		
1 3	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ?		х	
1 4	Si oui, combien ?		х	
1 5	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ?		Х	
16	Est-ce que le projet déclenchera une restriction d'accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d'accès à des aires protégées par exemple PFNL ⁷ , faune)		х	
1 7	Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d'une ou plusieurs personnes ?		х	
1 8	Si oui, combien ?		х	
1 9	Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ?		x	
	Pollution et nuisances			
2 0	Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?		х	
2 1	Le micro-projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)?		Х	
2 2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?		х	
2	Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ?		х	

	Préoccupations environnementales et sociales	O ui	No n	Observation
2 4	Si « oui » l'infrastructure dispose-t-elle d'un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ?		Х	
2 5	Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ?		х	Feux à ciel ouvert pour éliminer les déchets.
2 6	Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ?		Х	
2 7	Le micro-projet pourrait-il susciter l'utilisation de grandes quantités d'eau ?		Х	
	Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs			
2 8	Est-il prévu que le sous-projet implique l'utilisation ou augmente l'utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ?		Х	
	Mode de vie			
2 9	Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ?		Х	
3 0	Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		Х	
	Santé sécurité			
3 1	Le micro-projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	v		
3 2	Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	v		Vue les préalables et l'environnement du site, où plusieurs d'institutions publiques sont installées.
3	Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		х	
	Préoccupations de genre			
3 4	Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?	v		C'est un bâtiment administratif où toute intervention faciliterait un meilleur fonctionnement, servirait au bien être des femmes qui ont un staff majoritairement de femmes.
	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
3 5	Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ?		х	
3 6	Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ?		x	Pour le staff du bureau ce serait une bonne nouvelle si les interventions pouvaient améliorer la situation du bureau (chaleur, espace de circulation, allée piétonne, petitesse des salles, etc.).
3 7	Le micro-projet peut-il causer d'autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, lesquelles ?		х	

La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?	OuiX Non
•	sultation communautaire. La population sera informée par voie de presse et
panneau d'affichage	

Partie C : Mesures d'atténuation : Au vu de la partie B, pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

Impact, risque/effet négatifs	Mesures d'atténuation	
10 - Inondation, séisme, cyclone	Drainage, construction parasismique et paracyclonique,	
22- Déchets solides	Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits.	
31- Risques accidents	Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d'assurer les ouvriers	
34- Préoccupations implication des femmes	Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame	

Partie D: Classification du projet et travail environnemental

Après évaluation des parties A, B et C, l'activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :

- Catégorie C : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
- Catégorie B : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d'une EIES simplifiée, d'une Notice d'Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
- Catégorie A : Impacts importants : à ne pas financer.

NB: Extension de la structure de la direction départementale devrait-être imminente. L'extension devrait prendre en compte la construction d'une salle de conférence pour 40 personnes environ, un espace administratif adéquat pour booster l'ambiance de travail et la fierté du staff.